



Rupture de contrat d'apprentissage

Par **Vincent35**, le **10/11/2008** à **15:44**

Bonjour, actuellement en BTS MUC en alternance (depuis début septembre), je souhaiterais rompre mon contrat d'apprentissage. Ayant passé ma période d'essai (depuis quelques jours), je voulais savoir comment agir, le plus rapidement possible, me permettant de souscrire un nouveau contrat d'apprentissage dans une autre entreprise.

Raisons : non-application des obligations de mon employeur.

Comme mes congés payés toujours impayés (j'étais en bac pro comptabilité en alternance 2007/2008 dans la même entreprise), et le travail fourni en entreprise ainsi que la formation apportée ne sont pas conformes à mes besoins pour un BTS MUC (bac+2), malgré un contrat d'engagement mutuel. De plus, je n'ai accès à aucunes informations au sein de mon entreprise pour fournir le début de mes dossiers à mon centre de formation en vu de mes oraux de présentation d'entreprise.

Merci d'avance